

**QUALIFICATIF E à LA 2eme DIVISION NATIONALE
CARPE à LA GRANDE CANNE 21/22 SEPTEMBRE 2019**



Carpodrome étang de la PRAIRIE

8 ROUTE DE SERY MAGNEVAL

60800 CREPY EN VALOIS

étang prive

Monsieur NICOLAS SOBRAL

0684838749

nsobral@sfr.fr

2 MANCHES DE 05 HEURES

EPREUVE SUR INSCRIPTION AUPRES DE VOTRE PRESIDENT DE CD QUI
TRANSMETTRA à L'ORGANISATEUR
ROGER LIBERMAN CD94/CR ILE DE FRANCE

RESERVE AUX LICENCIES DES COMITES REGIONNAUX NORMANDIE /
ILE DE France

Epreuve devant respecter

le

***Règlement sportif de la
Commission Eau Douce de***

la FFPS/CARPE COUP



MOTS D'ACCUEIL

La FFPSed nous ayant confiée l'organisation de cet éliminatoire.

Il m'a fallu chercher et trouver un carpodrome.

À ma connaissance aucun carpodrome en ILE DE France.



Je remercie Monsieur NICOLAS SOBRAL de nous accueillir aux étangs de laPrairie.

Merci à Jean Claude POINSIGNON de nous autoriser cette « exportation » hors du CR IDFRANCE.

Je vous souhaite un agréable séjour dans le Valois et une réussite totale pour cet éliminatoire.

ROGER LIBERMAN

CD94

CR IDFANCE COMMISSION eau douce



Il est recommandé à chacun des participants de lire ou relire le règlement spécifique pêche de la carpe au coup

Disponible sur le site de la FFPSed

Pour les entrainements

Merci de respecter uniquement le règlement du carpodrome le gestionnaire du lieu préconise deux bourriches et bien entendu un tapis de réception obligatoire pendant l'épreuve.

Il est prudent de l'appeler pour réserver vos dates

Pour les entrainements prévoir un chariot

Infos SITE et SECTEURS

Poissons pris en compte	Carpes. Amours blancs. Carrassins
--------------------------------	--

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Véhicules derrière les pêcheurs pendant l'épreuve		Non
Secteur B	Idem		Non
Secteur C	Idem		Non

Anguille	Interdite
Brochet	60cms
Sandre	50cms
Truite	25cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A		
Secteur B		
Secteur C		

--

	Maximum	Particularités
Cannes	13 M	MOULINETS INTERDITS
Amorce	10 litres	Graines farines bouillettes
Esches totales	1.5 litre	
Fouillis	INTERDIT	
Vers de vase	INTERDIT	
Vers de terre	½ LITRE	Coupés ou non coupés

HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	08 heures	Idem	
Tirage au sort	08.15	Idem	
Entrée dans les box	08.45	Idem	
Début des contrôles (*)	09.30	Idem	
REPAS	10H30	Idem	
Début de la manche	11 Heures	Idem	
5 minutes	15 H 55	Idem	
Fin de la manche	16 Heures	idem	
Palmarès			
Marée basse			
Marée haute			

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Pour la journée en 2 manches, prévoir si possible 1h30 entre la fin de la manche du matin et l'entrée dans les box de la manche de l'après-midi.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	oui	Les deux jours	
Manche2			
Manche3			
Palmarès			

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	ROGER LIBERMAN	0630606299	roger.liberman@orange.fr
Forfait	JC POINSIGNON	0685051095	jcpoinsignon@ffpsed.fr
RENSEIGNEMENTS /LE SITE	NICOLAS SOBRAL	0684838749	nsobral@sfr.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

MAXIMUM 32 POSTES

LES 32 PREMIERS INSCRITS DANS L'ORDRE.

Aucune inscription en direct.

Passage obligatoire par votre Président de CD

Pour les descendants de 2eme Confirmation obligatoire de leurs participations. MERCI

VASSEUR JEROME CD76 ? Ou 78

HENEQUEZ ALAIN CD76

ROBINO SAMUEL CD76

CHAMPOUILLON JEROME CD76

IL SERA DEMANDE A CHAQUE PARTICIPANTS UNE PARTICIPATION DE 10€ QUI SERA REVERSEE AU PROPRIETAIRE

LES ENTRAINEMENTS SONT PAYANTS 15€ POUR LA JOURNEE

10€ LA ½ JOURNEE

Buvette, restauration

assurée les deux jours par le propriétaire du site

Il propose « casse-croute » à 5€ (2 merguezs ou saucisses et dessert) boisson comprise.

Voir ses coordonnées en début de programme